

Pour les grammairiens, le masculin est aussi neutre

CHEZ les spécialistes de la langue française, deux camps s'affrontent au sujet de l'écriture inclusive. Dans le premier, minoritaire, on compte Éliane Viennot, une professeure de littérature française de la Renaissance souvent citée comme une référence absolue pour les défenseurs de la cause. Pour elle, l'affaire est entendue : la règle de grammaire qui veut que lors d'une énumération de mots l'accord se fait systématiquement au masculin pluriel a été inventée au XVII^e siècle. «Auparavant, chacun faisait ce qu'il voulait et on faisait le plus souvent jouer l'accord de proximité», explique-t-elle. Au XVII^e siècle, des concepteurs «phalocrates» disent que le masculin est le genre le plus noble et qu'il doit l'emporter, «car les hommes sont supérieurs aux femmes». L'écriture inclusive, «dont la réflexion n'est pas encore complètement aboutie», va de soi, car il faut cesser d'invisibiliser les femmes. «Ce n'est pas illisible. Dans le cas de citoyens-ne-s, il suffit de lire à haute voix les citoyens et les citoyennes», estime-t-elle.

Maître de conférences en langue française à l'université Paris-Sorbonne, Antoine Gautier, chercheur sur la syntaxe et la linguistique française juge au contraire que «le genre masculin n'est pas véritablement masculin, car il est aussi utilisé comme la marque du neutre en français».

Le genre grammatical n'est d'ailleurs pas activé par le genre biologique, comme on peut le constater avec des termes comme voiture ou train... «Des féministes dénoncent cette écriture, mais elles ne font pas l'unanimité. Ce débat est porté par un tout petit nombre de personnes», estime-t-il. Son argument pour s'opposer à l'écriture inclusive est à la fois linguistique et sociolinguistique : «Pour ces personnes, changer la langue permet de changer la pensée. Or c'est l'inverse qui se passe. C'est la pensée qui influe sur la langue.» La féminisation des noms de métiers ne fait plus vraiment débat. «Elle entre dans les mœurs, car elle résout un problème de précision et reflète la réalité de la société.»

En revanche, pour ce jeune professeur, l'écriture inclusive ne «constitue pas un changement spontané de la langue française. C'est une intervention ex nihilo qui n'a donc que peu de chances d'être acceptée. Il suffit de voir ce qui s'est passé l'an dernier avec les modifications orthographiques, fortement rejetées alors qu'elles datent des années 1980.» Le problème réside surtout, selon lui, dans une formule malheureuse, celle du «masculin qui l'emporte sur le féminin» dans les règles d'accords. «Beaucoup de filles le prennent mal, et ça se comprend. Il faudrait la modifier.» ■

M.-E.P.